

Notes en marge d'un historique du fantastique québécois au XIX^e siècle

André Carpentier

Volume 19, numéro 1 (55), automne 1993

Lionel Groulx écrivain

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/201071ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/201071ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0318-9201 (imprimé)

1705-933X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Carpentier, A. (1993). Notes en marge d'un historique du fantastique québécois au XIX^e siècle. *Voix et Images*, 19(1), 104–120. <https://doi.org/10.7202/201071ar>

Résumé de l'article

Résumé

Entre 1837 et 1860, sept romans d'inspiration gothique paraissent au Canada français. Le caractère terrorisant de ces romans est cependant euphémisé. Cet article veut évoquer les entours idéologiques de cette production et tenter de décrire le contexte socio-historique qui a favorisé cet affadissement et qui a finalement provoqué l'essoufflement du genre. On sait que cette période est fertile en luttes fratricides entre libéraux et ultramontains, qui dans l'ensemble tournent à la faveur des clercs, luttes qui ont des incidences jusque sur le développement des genres et discours littéraires. La rhétorique cléricale, qui défend la foi et les mœurs, dénonce l'immoralité du roman et impose le barème de la morale dans la production et la diffusion des oeuvres littéraires. Le roman gothique est emporté par ce courant, et avec lui - et pour un siècle -, les valeurs esthétiques qui lui correspondent.

Notes en marge d'un historique du fantastique québécois au XIX^e siècle

André Carpentier, Université du Québec à Montréal

Entre 1837 et 1860, sept romans d'inspiration gothique paraissent au Canada français. Le caractère terrorisant de ces romans est cependant euphémisé. Cet article veut évoquer les entours idéologiques de cette production et tenter de décrire le contexte socio-historique qui a favorisé cet affadissement et qui a finalement provoqué l'essoufflement du genre. On sait que cette période est fertile en luttes fratricides entre libéraux et ultramontains, qui dans l'ensemble tournent à la faveur des clercs, luttes qui ont des incidences jusque sur le développement des genres et discours littéraires. La rhétorique cléricale, qui défend la foi et les mœurs, dénonce l'immoralité du roman et impose le barème de la morale dans la production et la diffusion des œuvres littéraires. Le roman gothique est emporté par ce courant, et avec lui — et pour un siècle —, les valeurs esthétiques qui lui correspondent.

Deux faits ont présidé à l'instauration de la littérature narrative au Québec vers le milieu du XIX^e siècle, faits intimement liés au fantastique: le rejet du roman gothique et la volonté de créer une littérature nationale.

Michel Lord

L'étrange et le surnaturel, éléments constitutifs du fantastique canonique, se retrouvent, dans la littérature canadienne-française du XIX^e siècle, dans deux ensembles de textes: d'une part, dans quelques-unes de nos premières fictions à prétention littéraire, romans et nouvelles, et d'autre part, dans le conte folklorique emprunté aux légendes de la tradition orale. Remettant à plus tard d'observer le conte traditionnel, nous aborderons ici les œuvres à prétention littéraire, et

plus précisément le roman, car le corpus nouvellier du xix^e siècle est peu disponible et d'ailleurs toujours en voie de reconstitution.

On peut diviser en trois catégories les romans parus en feuilleton ou en livres entre 1837, date de parution de *L'Influence d'un livre*¹, de Philippe-Ignace-François Aubert de Gaspé, dit Philippe Aubert de Gaspé fils, le premier roman de la littérature québécoise, et 1860, qui sonne le glas — nous verrons plus loin pourquoi — du courant fantastique dans le roman du xix^e siècle: ces œuvres romanesques relèvent soit d'un courant gothique, soit du roman de mœurs, soit du roman historique. Ces deux dernières formes seules, le roman de mœurs et le roman historique, survivront à l'influence doctrinaire du clergé ultramontain dont nous tenterons de décrire ici les effets.

Michel Lord, dans un excellent ouvrage d'analyse consacré au roman gothique québécois du xix^e siècle², répertorie sept romans d'inspiration «fantastique», ou plutôt terrifiante, parus au xix^e siècle, en livre ou en feuilleton³. Ces romans, publiés entre 1837 et 1860, sont: *L'Influence d'un livre. Roman historique*, de Philippe Aubert de Gaspé fils, et *Les Révélations du crime ou Cambray et ses complices. Chroniques canadiennes de 1834*, de François-Réal Angers, tous deux publiés en 1837; sept ans plus tard, soit en 1844, paraissent *Les Fiancés de 1812. Essai de littérature canadienne*, de Joseph Doutre et *La Fille du brigand*, d'Eugène L'Écuyer (d'abord publié dans *Le Ménestrel*, sous le pseudonyme de Piétro), les deux romans de l'époque où l'inspiration gothique est la plus marquée et qui, en conséquence, provoqueront de fortes réactions négatives au genre⁴;

1. On se rappellera que c'est bien sous ce titre que le roman d'Aubert de Gaspé fils paraît en 1837. Ce n'est qu'en 1864, soit vingt-trois ans après le décès de son auteur, que l'abbé Casgrain, pour les besoins d'une réédition (dans *Le Foyer canadien*), corrige, édulcore, mutile le roman et lui impose un nouveau titre: *Le Chercheur de trésor*.
2. Michel Lord, *En quête du roman gothique québécois (1837-1860)*, Québec, Université Laval, Centre de recherche en littérature québécoise, coll. «Essai», n° 2, 1985, 157 p.
3. Rappelons que la production romanesque du xix^e siècle s'établit autour d'une soixantaine de titres, pour une centaine d'œuvres en vers et quatre-vingts dialogues et pièces dramatiques. Voir David M. Hayne, «Institution québécoise et institution française au xix^e siècle», *L'Institution littéraire*, sous la direction de Maurice Lemire, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture/Centre de recherche en littérature québécoise, 1979, p. 57.
4. C'est en 1846, par exemple, que Patrice Lacombe, pionnier du roman rural, récuse, dans son roman *La Terre paternelle*, qui paraît sans signature dans *L'Album littéraire et musical de la Revue canadienne*, «[l]es meurtres, [l]es empoisonnements et [l]es suicides» du roman gothique. Et Lacombe d'ajouter, en conclusion d'ouvrage: «Laissons aux vieux pays que la civilisation a gâtés, leurs romans ensanglantés [...]».

en 1849, Eugène L'Écuyer récidive en publiant «Christophe Bardinet» (qui ne fut jamais publié qu'en feuilleton, dans *Le Moniteur canadien*) et Pierre-Georges Boucher de Boucherville commence à faire paraître son feuilleton *Une de perdue, deux de trouvées*⁵, dont la seconde partie aura renoncé à l'inspiration gothique; et enfin, qui clôt le cycle, une œuvre dans laquelle le gothique est déjà passablement dilué, *Une apparition. Épisode de l'immigration irlandaise au Canada*, d'Éraste d'Orsonnens, paraît en 1860.

Sans doute séduits par les aspects les plus spectaculaires du genre, ses climats terrifiants, ses péripéties et rebondissements, ses décors inquiétants, ses apparitions, ses créatures étranges et autres effets surnaturels qui le rapprochent du conte folklorique et des légendes, quelques-uns de nos premiers écrivains se laissent donc aller, entre 1837 et 1860, à imiter le genre gothique, qu'ils ont découvert dans les feuilletons. En général, ils en présentent cependant une version plutôt édulcorée, où la terreur est euphémisée. Leurs œuvres sont plus proches du conte légendaire que des romans d'Horace Walpole, d'Ann Radcliffe, de Matthew Gregory Lewis, d'E.T.A. Hoffman ou de Charles Robert Maturin. Par ailleurs, il n'est pas peu significatif de noter que ces auteurs inscrivent leur pratique dans des genres, le conte folklorique et le roman gothique, qui ont en commun une esthétique moralisatrice.

Précisons dès maintenant que notre but, ici, n'est pas d'aborder ces textes fantastiques du XIX^e siècle eux-mêmes, mais plutôt leur contexte socio-historique. Les questions que nous souhaitons éclaircir sont les suivantes: quel contexte a pu imposer un tel affadissement du genre fantastique? et pourquoi la vogue gothique s'est-elle essoufflée si vite?

*
**

Patrice Lacombe, *La Terre paternelle*, introduction par André Vanasse, Montréal, Hurtubise HMH, coll. «Cahiers du Québec», 1972, p. 118.

5. Ce roman connaît deux campagnes de publication. D'abord les trente-trois premiers chapitres paraissent, sans nom d'auteur, dans *L'Album littéraire et musical de la Minerve*, de janvier 1849 à juin 1851; puis, de janvier 1864 à juillet 1865, la *Revue canadienne* reprend ces chapitres sous une forme remaniée, à laquelle sont ajoutés dix-sept chapitres et un épilogue. Source: Maurice Lemire, «*Une de perdue, deux de trouvées, roman de Georges Boucher de Boucherville*», *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. Des origines à 1900*, sous la direction de Maurice Lemire, tome premier, Montréal, Fides, 1980, deuxième édition revue, corrigée et mise à jour, p. 720-721.

Commençons par établir que, dans la première moitié du XIX^e siècle, la société canadienne-française cherche à se composer une nouvelle élite. Les institutions scolaires postprimaires, qui dispensent un enseignement commercial, industriel et agricole, en plus des humanités gréco-latines, instruisent des jeunes, dont les meilleurs se destinent à encombrer davantage les professions libérales⁶. Ces collèges sont peu ouverts aux sciences et, comme le note Maurice Lemire dans l'«Introduction au volume premier» du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*⁷, les écrivains y sont proposés comme uniques modèles à l'admiration des jeunes; la littérature enflamme l'ambition des étudiants qui, en conséquence, taquinent allègrement la muse. Les plus audacieux s'essayaient à la fiction⁸. Dans le même article, Maurice Lemire note que plusieurs de ces étudiants publient surtout des poèmes, des contes, des nouvelles et des essais dans les journaux dans le but de se faire mieux connaître avant de se lancer en politique. La publication est donc une façon de se confirmer comme élite et de devenir une personnalité publique.

Cette progression de la scolarisation chez les Canadiens français présente, entre autres effets propices au développement de la littérature, d'abord celui d'élargir le lectorat, ensuite de mener à la formation de sociétés littéraires, auxquelles adhèrent surtout de jeunes lecteurs et des auteurs potentiels. Cela n'est pas sans importance, car ces sociétés en viennent à se regrouper au sein d'un organisme qui va marquer la vie intellectuelle au XIX^e siècle, soit l'Institut canadien.

Il faut noter, cependant, à côté des velléités d'écriture de la jeune classe instruite des années 1830, des facteurs impropres à favoriser la lecture d'une littérature nationale. D'abord une quasi-absence de tradition de lecture liée aux difficultés, jusqu'en 1849, de diffuser le livre français sur le territoire, à cause surtout des *Navigation Acts* qui obligent d'importer les livres français via Londres; en raison, aussi, de la rareté des bibliothèques publiques. Un autre facteur impropres à

6. Il faudra attendre 1852 pour que soit fondée la première université, à Québec, l'Université Laval.

7. Maurice Lemire, «Introduction au volume premier», *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, op. cit., p. XVI.

8. Rappelons que nos premiers romanciers sont justement des jeunes gens à peine et même pas toujours sortis de l'école. Joseph Doutre, par exemple, signe son premier roman, *Les Fiancés de 1812*, alors qu'il n'a que dix-neuf ans: «J. Doutre, étudiant en droit». Sept des huit titres du corpus déterminé par Michel Lord sont des œuvres d'auteurs qui ont entre dix-neuf et vingt-cinq ans au moment de la parution de ces romans d'inspiration gothique. Seul Pierre-Georges Boucher de Boucherville a trente-cinq ans au moment où il commence à faire paraître son feuilleton «Une de perdue, deux de trouvées».

favoriser la lecture d'œuvres canadiennes-françaises tient justement à la faveur accordée, dans l'étroit lectorat d'alors, aux auteurs français. Le marché ne se prête pas ou peu à l'impression et à la diffusion du livre canadien-français. Les imprimeurs, qui sont les éditeurs du temps, hésitent à publier les œuvres littéraires canadiennes-françaises. Ainsi Philippe Aubert de Gaspé fils, Joseph Doutre et d'autres doivent-ils lancer des souscriptions pour faire publier leurs livres. En règle générale, cependant, les romanciers et nouvelliers du XIX^e siècle publient surtout dans des organes plus périssables que le livre, dans les journaux et leurs suppléments, mais aussi dans des revues généralement éphémères. Ce ne sera, finalement, qu'après 1860 que des gens comme l'abbé Casgrain favoriseront, à leur manière, la diffusion de la «bonne» littérature canadienne⁹.

Par ailleurs, au milieu du XIX^e siècle, les techniques d'impression se modernisent, la diffusion s'accélère, les journaux et sociétés littéraires se multiplient, quoique lentement, le système d'éducation se démocratise, le lectorat s'élargit et exige de l'information. Mais que lit-on, justement, à cette époque?

Selon la formule de Maurice Lemire, «[s]i le peuple se repaît de contes et de légendes, l'élite dévor[e] les romans d'aventures et les feuilletons mélodramatiques¹⁰». Or, cette élite canadienne-française du XIX^e siècle se voit offrir, par le livre mais surtout par les journaux¹¹, toute une gamme d'auteurs marquants. Lesage, Montesquieu, Bernardin de Saint-Pierre, Mme de Staël, Louis Veuillot, Georges Sand, Chateaubriand, Lamartine, Balzac, Hugo, Mérimée, Daudet, Paul Féval, Paul Bourget, Émile Zola, le duo Erckman-Chatrian, Ponson du Terrail, Octave Feuillet ne sont pas des inconnus dans la société canadienne-française du XIX^e siècle, sans oublier les très célèbres feuilletonistes du temps, Alexandre Dumas, Eugène Sue, Alphonse Karr, Paul de Kock, Frédéric Soulié, Eugène Scribe, Émile Souvestre et les autres; Walter Scott, Charles Dickens et Fenimore Cooper arrivent en traduction, de même qu'Hoffmann, Poe, Cervantès et Tolstoï, pour ne nommer que les principaux¹². Ce n'est donc pas le manque d'œuvres disponibles

9. Entre autres par la remise de livres canadiens en prix aux écoliers, à compter de 1876.

10. Maurice Lemire, «Introduction au volume premier», *loc. cit.*, p. XXVI.

11. Il ne faut pas négliger l'importance du feuilleton, dans le XIX^e siècle canadien-français, qui, au moment où le livre est coûteux et le lectorat étroit, assure la persistance du roman.

12. Sur cette question, voir Yves Dostaler, *Les Infortunes du roman dans le Québec du XIX^e siècle*, Montréal, Cahiers du Québec/ Hurtubise HMH, coll. «Littérature», 1977, p. 19-36.

qui appelle la production locale. Si l'absence d'une littérature romanesque nationale est déplorée par certains, durant le premier tiers du XIX^e siècle, ce n'est donc que par une élite nationaliste, qui a surtout à cœur de voir se confirmer l'existence de la nation, et qui en attendant ne se prive pas des meilleurs auteurs étrangers.

Par ailleurs, il faut préciser qu'entre la victoire anglaise de 1760 et la Rébellion de 1837, le Canada français est le théâtre, sur le plan idéologique, de luttes fratricides entre libéraux et conservateurs. La forte tradition de libéralisme vient cependant s'échouer dans la défaite des Patriotes, en 1838, et fait place à une toute relative docilité, que seules certaines escarmouches, surtout menées par des réformistes de l'Institut canadien (fondé en 1844), viennent déranger. Le clergé, qui a été en position inconfortable jusqu'en 1838, au profit de la chambre d'Assemblée, retrouve son ascendant sur le peuple et sur une bonne part des élites. La littérature canadienne-française propose donc ses premières œuvres romanesques au moment où les évêques et les communautés religieuses tentent d'écraser, dans leurs journaux comme en chaire, les libéraux nourris aux courants européens du libéralisme.

Mais quel est le statut de la littérature romanesque, dans ces débats, et surtout, pour ce qui nous concerne, du roman fantastique? Eh bien, la littérature est victime, si je puis dire, d'une chasse aux sorcières. Le clergé tient en effet ces véhicules de la pensée libérale et du «matérialisme impie¹³», ces foyers d'erreurs que sont les journaux à tendances libérales, les spectacles et les mauvais livres responsables de la dégradation des mœurs françaises, des perturbations de l'ordre européen, de la corruption de la vie sociale et du chaos révolutionnaire; craignant les mêmes désordres sur son propre territoire, par voie d'abandon des traditions et de tout idéal de sagesse chrétienne, le clergé engage donc une lutte à finir contre les journaux et ce «cloaque immonde¹⁴» que forment les mauvais livres.

Il convient cependant de préciser ici que, dans un premier temps, c'est moins la littérature canadienne-française que la littérature française qui est visée par les forces conservatrices. Rappelons que la reprise des relations commerciales avec la France, en 1815, ouvre le marché à la littérature populaire industrielle, une littérature «qui souvent s'inscrit

13. Charles-Ambroise Pariseau, «Victor Hugo», *L'Écho du Cabinet de lecture paroissial*, vol. V, n° 10, 18 mai 1863, p. 148.

14. «Hâtons-nous d'établir un cordon sanitaire autour de ce cloaque immonde afin d'empêcher la contagion de gagner ceux qui ont la tête et le cœur sains.» *Les Mélanges religieux*, vol. V, n° 41, 10 mars 1843, p. 323.

en faux contre les valeurs catholiques¹⁵. Les idées neuves, donc révolutionnaires, véhiculées par cette littérature menacent le monopole du clergé sur l'opinion, son hégémonie sur les esprits. Après 1840, le clergé, désireux de freiner l'expansion sur son territoire de ces idées révolutionnaires qui commencent à fasciner la jeune société scolarisée, cherche donc à contrôler les lectures. Cela est facilité par le fait que les clercs assurent à peu près seuls l'enseignement depuis l'élimination de l'embryon laïque des années 1830.

La rhétorique cléricale n'a pas de difficultés à dénoncer le caractère immoral du roman, responsable, selon elle, de décennies de perturbations de l'ordre social en France. Voltaire, Hugo, George Sand, Eugène Sue, Lamartine et plus tard Zola sont les mieux assassinés par les clercs ou leurs représentants. Le roman, plus intéressé à exciter les passions qu'à enseigner la vérité, disent-ils, dénature la réalité à des fins interprétatives, il proclame l'autonomie de l'individu, il met en scène le vice, flétrit la morale et fait triompher le crime, il conteste l'ordre établi et détourne des enseignements de l'Église. Bref, la littérature est dangereuse, à moins qu'elle ne se développe sous les auspices de la bonne morale. Pierre Rajotte, dans son essai sur les stratégies discursives ultramontaines au XIX^e siècle¹⁶, rapporte un extrait du compte rendu, publié dans le journal *L'Ordre*, d'une conférence d'Édouard Sempé, un journaliste d'origine française et disciple de Louis Veillot¹⁷. Le journaliste anonyme résume ainsi les propos de Sempé:

Le roman n'est qu'un tissu d'aventures créées par le caprice de l'imagination, qui transporte l'esprit, qui échauffe le cerveau, qui contente et satisfait les passions, qui s'infiltre dans l'âme comme un poison mortel, qui bouleverse le cœur et le passionne pour l'impossible¹⁸.

L'argument majeur des ultramontains (le clergé et les laïcs conservateurs) soutient que la littérature est inconcevable sans l'éclairage de la religion, qu'elle se flétrit quand elle s'éloigne des bases spirituelles chrétiennes. Pour les ultramontains, la littérature manque à sa vocation en s'affranchissant de la morale. «La qualité morale, voilà le premier critère de tout jugement critique, résume Rajotte, voilà le principe

15. Claude-Marie Gagnon, «La censure au Québec», *Voix et Images*, vol. IX, n° 1, automne 1983, p. 105.

16. Pierre Rajotte, *Les Mots du pouvoir ou le Pouvoir des mots*, Montréal, l'Hexagone, coll. «CRELIQ», 1991, 211 p.

17. Cette conférence, intitulée «De l'abus du talent. Étude sur la littérature contemporaine», sera publiée le mois suivant dans *L'Écho du Cabinet de lecture paroissial*, soit le 29 mars 1860.

18. Pierre Rajotte, *op. cit.*, p. 133.

fondamental de toute esthétique littéraire¹⁹." Et Rajotte de citer un article de Paul Stevens, un écrivain et journaliste d'origine belge, publié dans *L'Écho du Cabinet de lecture paroissial*:

Tous les charmes de l'art d'écrire, toutes les ressources d'une féconde imagination, tous les ornements ingénieux du langage, qui ne voilent nos pensées que pour les faire paraître plus belles, doivent être employés à rendre les hommes meilleurs²⁰.

Et plus loin, dans le même article du même Stevens: «Abuser de l'éclat du talent pour embellir le vice et exciter de mauvaises passions, c'est se rendre coupable d'une sorte de sacrilège²¹». La forme sera donc au service de la morale ou elle sera condamnée. L'écrivain devra se détourner des nouveautés libérales, qui privilégient l'imagination, l'interprétation et l'engagement, pour adopter des valeurs traditionnelles, morales et édifiantes. Le réalisme et son contraire, ici le roman d'inspiration gothique, sont tous deux mis en cause dans cette position cléricale qui prescrit une vision idéalisante de la société.

*
**

Au cours des années 1840, voyant dans le système d'éducation en voie de développement le risque d'un accès trop facile aux idées libérales, par le biais des mauvais livres qui leur correspondent, le clergé réagit donc; il ouvre une lutte argumentative contre les méfaits de la mauvaise littérature²² et entreprend d'exercer un contrôle sur les bibliothèques publiques. Les Sulpiciens «pour défendre la Foi et les mœurs attaquées par des productions impies et immorales²³», comme l'indique une Lettre pastorale, fondent l'Œuvre des bons livres (1844-1856)²⁴, une association qui prendra plus tard le nom de Cabinet de lecture paroissial (1857-1867). L'Œuvre et le Cabinet concentrent leurs activités autour de bibliothèques, d'un périodique, *L'Écho du Cabinet*

19. *Ibid.*, p. 121-122.

20. Paul Stevens, «Étude de mœurs ou Suite funeste de l'intempérance», *L'Écho...*, vol. I, n° 10, 15 mai 1859, p. 147-148.

21. *Ibid.*

22. En particulier, à compter de 1840, dans les *Mélanges religieux*, fondés par M^{gr} Bourget, qui vient d'être nommé évêque de Montréal.

23. *Mandements, Lettres pastorales, circulaires et autres documents publiés dans le diocèse de Montréal depuis son érection jusqu'à l'année 1869*, tome I, Montréal, Chapleau-Fils, 1887, p. 304.

24. Rattachée à l'Archiconfrérie des Bons Livres, fondée à Bordeaux en 1831 et qui bénéficiait de l'appui du pape Grégoire XVI.

de lecture paroissial (1859-1875) et d'un cercle littéraire. Les Cabinets de lecture paroissial sont mis sur pied pour contrer l'influence des cercles littéraires laïques et de l'Institut canadien, qui se radicalise idéologiquement vers 1848. Ces Cabinets, ce sont des bibliothèques publiques qui organisent des rencontres et reçoivent des conférenciers qui, bien sûr, défendent les positions ultramontaines. Ce sont aussi des lieux de débat soutenus par la presse conservatrice. L'objectif de ces conférences, dont le quart au moins concerne les arts et la littérature, est de lutter contre les idées libérales et révolutionnaires²⁵.

Par ailleurs, le Canada français du XIX^e siècle — Défaite de 1760 et Union de 1840 obligent²⁶ — est obsédé par la survivance de sa foi, de sa langue et de ses traditions, par lesquelles se définissent, à cette époque, les bases de la nation²⁷. Le renforcement de ces traits de société par le clergé a pour effet l'accentuation du repliement sur elle-même de la collectivité canadienne-française et le déploiement d'une solide défiance à l'égard des idées libérales venues de l'étranger, surtout de la France révolutionnaire. De fait, cette suspicion à l'endroit des audaces littéraires marque fortement l'esprit de la critique canadienne-française²⁸. Mais qui sont donc ces critiques et censeurs auxquels il est fait allusion?

Pour répondre à cette question, il faut d'abord se rappeler qu'au lendemain de la Défaite de 1760, le clergé s'est trouvé décimé par le départ vers la France de bon nombre de ses prêtres. Après la Révolution, cependant, des ecclésiastiques français fuyant la Terreur sont venus se réfugier au Canada où ils se sont vu confier, en plus de la charge de paroisses, la formation des générations de nouveaux prêtres. Bien que l'arrivée de prêtres français fut restreinte par le gouvernement britannique jusqu'en 1837, cette immigration se poursuivra jusque tard au XIX^e siècle²⁹. C'est donc dans les séminaires et

25. Voir Marcel Lajeunesse, *Les Sulpiciens et la Vie culturelle à Montréal au XIX^e siècle*, chapitre III: «Les conférences du Cabinet de lecture paroissial», Montréal, Fides, 1982, p. 87-121.

26. On se rappellera que l'Acte d'Union vise, dans le droit fil du Rapport Durham, la subordination politique des Canadiens français.

27. Sur la primauté de la foi sur la langue et les traditions, dans le discours ultramontain, voir Nadia F. Eid, *Le Clergé et le Pouvoir politique au Québec. Une analyse de l'idéologie ultramontaine au XIX^e siècle*, Montréal, Hurtubise HMH, coll. «Histoire», 1978, p. 231 sqq.

28. Voir Yves Dostaler, *op. cit.*, p. 146.

29. À titre d'exemples: au début de la période qui nous intéresse, M^{gr} Bourget fait un voyage en France, soit en 1841, qui résulte en la venue au Québec de quatre ordres religieux dont trois se destinent à l'enseignement; puis un autre voyage, celui de 1846, a pour résultat la venue de deux autres ordres... Voir Nadia F. Eid, *op. cit.*, p. 30.

dans les collèges que s'amorce la campagne contre les idées libérales et, conséquence quasi obligée, contre les mauvais livres. Les idées réformistes, récupérées par le nationalisme, ont cependant cours jusqu'à la rébellion de 1837, dont l'échec, comme nous l'avons vu, permet au clergé et aux forces conservatrices de se remettre en position dominante. À compter de cette date, les ennemis sont à l'intérieur. Ces ennemis, ce sont des libéraux instruits et radicaux qui se regroupent au sein de l'Institut canadien de Montréal, qui en fréquentent la dynamique bibliothèque³⁰ et les cycles de conférences, des libéraux qui sévissent dans des journaux comme *L'Avenir* et plus tard *Le Pays*. Cependant, dans le domaine de la littérature, les ennemis, ce sont d'abord les romanciers et feuilletonistes français et, potentiellement seulement, les écrivains canadiens-français qui commencent à peine de produire.

Entre 1837 et 1860, la période qui intéresse surtout notre curiosité, les ultramontains confirment leur position dominante. L'éducation et l'assistance sociale étant du ressort du clergé, celui-ci peut s'imposer comme gardien de la morale collective et prescrire la censure de la littérature par laquelle les ennemis du Bien expriment leurs outrances et leur absence de morale.

Il faut noter, ici, que ce ne sont pas que les prêtres qui sonnent la charge contre les mauvais livres, ce sont aussi des laïcs qui montrent un zèle emporté à promouvoir l'idéal d'une littérature nationale au service de la morale chrétienne.

En somme, au milieu du xix^e siècle, le critique littéraire ne se distingue pas ou peu du moraliste. De telle sorte que tout l'aspect esthétique des œuvres est ignoré dans le discours critique. À cela faut-il sans doute ajouter que les critiques, pour la plupart des amateurs, ont des idées floues sur les valeurs esthétiques de la littérature. Au milieu du xix^e siècle, il n'y a de véritable critique constituée que sur la base des questions de morale. L'objectif des ultramontains est en effet d'imposer le barème de la morale chrétienne dans l'importation ou la publication, la diffusion et la critique des œuvres littéraires, romans ou feuilletons. Les prêtres, journalistes, juristes, fonctionnaires qui font

30. En 1857, l'Institut canadien reçoit 126 journaux et périodiques. En 1852, le catalogue de la bibliothèque de l'Institut présente une liste de 1 409 volumes; la littérature et l'histoire réunies constituent la moitié du fonds. En 1876, on y trouve 4 884 volumes; l'histoire et la littérature constituent alors les deux tiers de la bibliothèque. Source: Yvan Lamonde, «La bibliothèque de l'Institut canadien de Montréal (1852-1876): pour une analyse multidimensionnelle», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. XII, n° 3, hiver 1988, p. 335-361.

office de critiques en viennent à créer une quasi-psychose des mauvais livres.

*
**

La stratégie ultramontaine s'établit en cohésion avec ce repliement sur les valeurs traditionnelles auquel nous avons déjà fait allusion et qui définit la société canadienne-française par sa religion, par les valeurs morales qui lui correspondent et par sa langue. Et c'est là justement le premier volet de la stratégie ultramontaine que d'imposer l'opinion que ces œuvres d'importation véhiculent les idées du libéralisme, «ce poison des doctrines subversives qui corrompt les intelligences et les mœurs, [qui] pervertit les cœurs et anéantit la foi³¹», comme le dit un critique anonyme du temps, et de montrer que la littérature constitue un danger réel pour l'ordre établi. Le clergé aspire donc à bloquer toute tentative d'autonomisation de la littérature et se propose aux lecteurs comme guide moral de leurs rapports aux œuvres romanesque³². Par voie de conséquence, l'ultramontanisme entend que la littérature soumette l'expression de la Beauté d'abord et avant tout aux vérités morales et religieuses.

En somme, ce qui se joue, vers les années 1840, c'est une lutte pour dominer idéologiquement le champ littéraire. Ce qui est toutefois étonnant, comme le note Maurice Lemire³³, c'est que ce ne sont pas les tenants de ces idées nouvelles importées d'Europe, principalement par le biais du romantisme français, qui mènent le combat, mais les forces de résistance guidées par un clergé qui se refuse à laisser aux idées libérales l'occasion de s'incruster dans l'esprit des jeunes élites. Or, la situation, dès après 1838, est relativement favorable au blocage de ces idées, car le pouvoir et le discours de l'ultramontanisme triomphant englobent la plupart des sphères d'activité privées et sociales. L'éducation, la famille, la vie politique, tout tombe, directement ou indirectement, sous l'autorité de l'Église et de ses représentants. En fait,

31. [Anonyme], *L'Écho du Cabinet de lecture paroissial*, vol. II, n° 1, 5 janvier 1860, p. 15.

32. «L'homme, placé sur cette terre, a besoin d'un guide puissant pour conduire et soutenir ses pas chancelants dans le chemin qui mène à la vérité. Ce guide, il existe et il n'en est pas d'autres, c'est le christianisme, c'est Dieu», écrit l'avocat Charles-Ambroise Pariseault dans «Victor Hugo», *L'Écho du Cabinet de lecture paroissial*, vol. V, n° 10, 18 mai 1863, p. 148.

33. Maurice Lemire, «Valorisation du champ littéraire», *L'Institution littéraire*, op. cit., p. 61-71.

dans le débat sur les mauvais livres, ce principe d'autorité est seul appelé à la rescousse de la morale; c'est ainsi que les thèses adverses ne sont pas examinées d'un point de vue critique, elles sont juste accusées de s'opposer aux enseignements de la morale chrétienne. La société lectrice, comme l'écrit Yves Dostaler, «se rend à des arguments d'autorité plutôt que de raison³⁴». Le discours ultramontain, ajoute Pierre Rajotte «ne consiste pas tant à dire ce qui est vrai qu'à rendre vrai ce qui est dit³⁵». L'analyse montre en effet que ce ne sont pas les arguments contre le roman qui sont convaincants, mais que c'est plutôt l'ascendant des critiques ultramontains qui en impose au public. Ce à quoi il faut ajouter certaines pressions sociales exercées par le clergé. L'imprimeur qui édite la littérature cléricale, par exemple, renoncera facilement à imprimer des œuvres jugées impies.

La raison ultramontraine se traduit par trois conséquences désastreuses pour la littérature: d'abord une certaine forme de censure des ouvrages, ensuite l'expurgation des bibliothèques ou la mise à l'index des livres dérangeants et enfin l'hégémonie sur la production littéraire locale. Ce sera d'ailleurs là la seconde phase de la stratégie ultramontaine: non pas l'élimination de la littérature, mais plutôt la domination du champ littéraire naissant.

Car on ne peut pas ne pas remarquer, vers le milieu du xix^e siècle, deux tendances qui empêchent le clergé de proscrire le roman, malgré son ascendant grandissant sur le peuple, soit d'abord un goût de plus en plus marqué des lecteurs pour les œuvres romanesques, sans doute entretenu par les feuilletons populaires publiés dans les journaux, soit aussi l'importation et la diffusion croissantes de romans français et en particulier des œuvres les plus récentes. Ainsi le lectorat et la diffusion, conditions élémentaires de la survie de toute littérature, n'ont-ils jamais cessé de croître durant le xix^e siècle.

Le roman, dont la vogue est donc trop forte pour être enrayée, se voit plutôt confier (surtout à compter des années 1860, sous l'influence de l'abbé Casgrain, ce qui correspond à la fin du cycle gothique) un but moral et social, de fait, une véritable mission didactique qui le fera déboucher sur une littérature nationale dite réaliste, mais à notre avis faussement réaliste, une littérature tournée à l'extrême du côté de la tradition, fermée à la réalité du xix^e siècle et incapable d'en saisir la problématique. Ainsi, le romancier du xix^e siècle est-il coincé, sans liberté de manœuvre, entre une matière et une manière imposées. Ce

34. Yves Dostaler, *op. cit.*, p. 140.

35. Pierre Rajotte, *op. cit.*, p. 167.

qui sera surtout brimé, c'est donc l'imagination de nos écrivains, dont les romans de mœurs ou romans historiques auront surtout valeur documentaire.



Le roman paraissant indélogeable comme forme, la deuxième phase de la stratégie sera donc de substituer à la littérature dite mauvaise, une littérature nationale expurgée des avatars du libéralisme. Cette littérature nationale, elle se donnera comme objectifs de développer des sujets canadiens, de défendre notre langue et notre culture, de correspondre au génie particulier du peuple, d'embellir notre histoire, de servir la morale. Le programme est résumé, en 1861, par le critique Laurent-Olivier David, étudiant en droit: «Que l'écrivain n'oublie pas de donner à ses productions le cachet religieux. Qu'il ait sans cesse présent à la pensée ces beaux mots, Religion et Patrie [...]»³⁶. Les prescriptions iront donc dans le sens d'une littérature enracinée dans la réalité d'un pays idéal. En somme, «la littérature doit peindre la société non pas telle qu'elle est, mais telle qu'elle devrait être»³⁷, écrit Pierre Rajotte. En quelque sorte, le roman se voit donner pour mission, selon Réjean Beaudoin, «de refléter l'âme profonde du peuple, son génie naturel retrouvé aux sources de la tradition orale, aux portes de la légende [...]»³⁸. On assiste alors au développement du roman historique, qui fait œuvre utile, et du roman de mœurs; tous deux fournissent, ou plutôt doivent fournir des exemples de vertus, ce qui va à contresens du développement du roman gothique. Tout indique, cependant, que, pour un temps encore, les lecteurs accordent leur préférence à l'inspiration dramatique et fantastique d'œuvres comme *L'Influence d'un livre* ou *Les Fiancés de 1812* plutôt qu'à la morale souvent jugée rigide des romans de mœurs à la manière de Chauveau (*Charles Guérin*), de Gérin-Lajoie (*Jean Rivard, le défricheur. Récit de la vie réelle*) ou de Patrice Lacombe (*La Terre paternelle*).

Les libéraux laïques que sont les premiers écrivains et promoteurs de notre littérature romanesque sont neutralisés par le climat de censure instauré par les ultramontains vers 1860.

36. «Essai sur la littérature nationale», *L'Écho...*, vol. III, n° 40, 12 octobre 1861, p. 317. (Rapporté par Pierre Rajotte, *op. cit.* p. 162.)

37. Pierre Rajotte, *op. cit.*, p. 159-160.

38. Réjean Beaudoin, *Naissance d'une littérature*, Montréal, Boréal, 1989, p. 61.

Réjean Beaudoin écrit :

Une fois les Rouges maîtrisés, marginalisés ou réduits au silence, l'Église se retourne rapidement pour hâter la formation d'une institution littéraire sur des principes plus conformes à son romantisme à elle, c'est-à-dire au messianisme national³⁹.

Un romantisme libéral se range donc pour faire place à un romantisme messianique.

Il ne faudrait pas croire, cependant, que le romantisme européen est rejeté tout d'un bloc. L'abbé Casgrain lui-même retient des écrivains d'une parfaite orthodoxie, comme Louis Veuillot ou le cardinal Wiseman, qui ont recueilli le meilleur de l'école romantique. On comprend toutefois la stratégie de l'abbé Casgrain qui ne défend certains auteurs romantiques que pour mieux en condamner d'autres, les Hugo, les Lamartine qui ne favorisent pas les saines doctrines, qui ne moralisent pas le peuple en ouvrant son âme aux nobles sentiments⁴⁰.

Ce romantisme de bon aloi n'existe pas au Canada français. Il reste à inventer. Et l'abbé Casgrain, qui a un penchant tout naturel pour les lettres, va s'y consacrer. À Québec, surtout à compter de 1860, il suscite des vocations d'écrivains et édicte les normes d'une littérature nationale naissante. On ne sera pas sans remarquer qu'à la date qui sonne le glas du *mythos* gothique⁴¹, soit 1860, correspond la fondation de ce que l'on appellera le Mouvement littéraire de Québec, animé par l'abbé Casgrain, Joseph-Charles Taché et d'autres, et de la revue *Les Soirées canadiennes*, aussi fondée en 1860. L'abbé Casgrain et ses amis remettront les légendes au goût du jour dans le but, peut-être trop visible, d'endiguer la popularité grandissante du roman moderne, dont le réalisme et la faillite morale apparaissent comme de graves dangers. Cependant, ces légendes sont trop souvent édulcorées. L'imagination croule fréquemment sous le fardeau de la morale, ce qui empêche la survie d'un genre fantastique reposant sur une matière locale. En toute sévérité, il faut dire que l'aplatissement du genre fantastique par le (et au profit du) conte d'inspiration folklorique n'aura servi qu'à faire du genre le promoteur d'une stratégie de repliement sur les valeurs traditionnelles: foi, famille, patrie.

39. *Ibid.*, p. 62.

40. « [N]otre littérature a compris sa mission qui est de favoriser les saines doctrines, de faire aimer le bien, admirer le beau et connaître le vrai, de moraliser le peuple en ouvrant son âme à tous les nobles sentiments [...], Henri-Raymond Casgrain, « Le mouvement littéraire au Canada », *Œuvres complètes. Légendes canadiennes et Variétés*, tome I, Montréal, C.-O. Beauchemin et Fils, 1896, p. 370.

41. Une forme archétypale d'affabulation, dans la terminologie de Northrop Frye. Voir Michel Lord, *op. cit.*

De fait, le conte connaîtra des fortunes diverses dans la deuxième moitié du XIX^e siècle et jusqu'à la Première Guerre mondiale. On pense, en plus de l'abbé Casgrain et de Joseph-Charles Taché, à Benjamin Sulte, à Honoré Beaugrand, à Louis Fréchette, à l'abbé Georges Dugas, à Faucher de Saint-Maurice, à Pamphile Lemay, etc. Mais cette production ne réussira qu'occasionnellement à dépasser le stade de l'ironie souriante. Ces œuvres seront souvent emportées par une tendance au réalisme idéaliste et à la démystification. Elles n'installeront pas, entre elles et le roman, ce que Réjean Beaudoin appelle une «solution de continuité»⁴². La contrainte du légendaire liée au genre «chronique du bon vieux temps» et le quasi-empêchement de faire vivre des personnages problématisés par les idées de leur temps s'harmonisent mal avec le code littéraire du roman; le genre est bloqué dans son évolution et débouche sur une impasse... Philippe Aubert de Gaspé père tente bien, dans *Les Anciens Canadiens* (paru en 1863 dans *Les Soirées canadiennes*), de concilier les codes de la légende et ceux du roman historique, mais là encore, l'intérêt suscité par l'œuvre tient, dans une large mesure, à la peinture de la société traditionnelle⁴³...

Une autre raison peut avoir contribué à couper la veine fantastique. Plusieurs parmi nos premiers romanciers manifestèrent la volonté, souvent clairement exprimée dans des textes préfaciels, d'influer sur la réalité par l'écriture. On pense bien sûr au soutien à la vocation agricole, chez Antoine Gérin-Lajoie, et à la promotion de la colonisation, chez Pierre-J.-O. Chauveau, aux visées moralisatrices de Jules-Paul Tardivel, au combat contre les protestants mené par Alphonse Thomas, à la défense des émigrés chez Honoré Beaugrand, à la popularisation d'une certaine histoire nationale chez Joseph Marmette⁴⁴, etc. Joseph Doutre, dans sa préface aux *Fiancés de 1812*, emporté par son admiration pour Eugène Sue, ajoute à ces assignations «le dévoilement des vices de l'organisation sociale»⁴⁵. Comme le suggère Javier García-Méndez, «[m]ême dans certains cas où elle semble promue au premier rang, l'imagination se voit soumise à une forte dépendance de ce réel privilégié»⁴⁶.

42. Réjean Beaudoin, *op. cit.*, p. 112.

43. Pour une lecture nuancée des *Anciens Canadiens*, voir Victor-Laurent Tremblay, *Au commencement était le mythe*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1991, chapitre 4, «*Les Anciens Canadiens*, une histoire compensatrice», p. 125 à 175.

44. Voir Javier García-Méndez, «Les romanciers du XIX^e siècle face à leurs romans: notes pour la reconstitution d'une argumentation», *Voix & Images*, vol. VIII, n^o 2, hiver 1983, p. 332 sqq.

45. Joseph Doutre, *Les Fiancés de 1812. Essai de littérature canadienne*, Montréal, Louis Perreault, 1844, p. XIII.

46. Javier García-Méndez, *loc. cit.*, p. 335.

Il est donc prescrit que le roman, non seulement élève l'âme et ennoblisse le cœur, mais qu'il forme aux bonnes mœurs et enseigne un art de vivre, qu'il dévoile une dimension philosophique, une pensée sur le monde. Le roman doit être plus qu'une histoire racontée. Edmond Lareau, à qui l'on doit la première étude sérieuse du roman canadien-français, croyait, en 1874, que ce serait «une erreur grave si on pensait que le roman ne doit être qu'un récit d'aventures diverses imaginées seulement pour amuser⁴⁷». En d'autres termes, il est exigé que l'écrivain s'interroge sur les effets de son œuvre sur les lecteurs.

Le principal effet de cette entreprise unificatrice sur la conception du roman, c'est que celui-ci ne peut être considéré comme valable, qu'il ne peut justifier son existence que si le lecteur averti peut lui attribuer une fin morale. Autrement, il n'est qu'un divertissement dangereux pour les esprits légers.

Ainsi astreint à mettre en évidence des intentions hautement morales, le romancier se voit captif d'un système qui étouffe son imagination.

Cet idéal moral assigné au roman permet surtout l'éclosion du roman de mœurs canadiennes, qui apparaît à plusieurs comme le genre le plus apte à lutter contre le roman français qui privilégie le positivisme scientifique plutôt que l'enseignement social et moral. Par ailleurs, le roman d'aventures n'est considéré que comme un divertissement qui ne sert pas de buts moraux. C'est un genre qui ne donne pas trop prise à la critique, mais qui se mérite l'étiquette «inutile».

*
**

Que faire ressortir, en guise de conclusion, de ce portrait bougé de la période 1837-1860 et qui nous aide à mieux cerner les enjeux idéologiques et esthétiques de la lutte entre libéraux et cléricaux? Que le Canada français d'après la Rébellion de 1837-1838 et l'Acte d'Union de 1840 apparaît comme une société plutôt monolithique, un milieu, à tout le moins en apparence, imprégné d'un code moral uniforme, ce

47. Edmond Lareau, *Histoire de la littérature canadienne*, Montréal, Lovell, 1874, p. 273. Les exceptions à ce raisonnement sont rares. Yves Dostaler rapporte la voix discordante du critique J.-O. Fontaine qui écrit, en 1877, parlant du roman, que «[...] son but ne peut être d'instruire le peuple, de lui enseigner ses devoirs, de lui redire son passé, c'est la part du prêtre et de l'historien: il [le romancier] écrit pour nous désennuyer». J.-O. Fontaine, «M. Marmette: l'Intendant Bigot», *La Revue canadienne*, XIV, 1877, p. 659. Rapporté par Yves Dostaler, *op. cit.*, p. 115.

qui facilite l'identification de ce qui est étranger à la morale commune. Cela empêche aussi l'opinion sur le roman d'évoluer. Plus encore, cela prive les romanciers des privilèges de s'adapter à certains courants nouveaux, voire même d'innover dans une relative liberté, de faire confiance à leur imagination. Plus le texte national se développe dans une sclérosante unanimité, plus le littéraire est empêché d'accéder à la symbolisation et au développement d'œuvres originales.

C'est en quelque sorte parce qu'elle est condamnée aux genres qui permettent la prédication morale que la littérature romanesque du XIX^e siècle se sclérose dans les formes du roman de mœurs édulcoré et du roman historique, avatar fluet du roman d'aventures, excluant du même coup les genres où domine l'imaginaire.

Le fantastique a émergé en France en période pré-révolutionnaire, à l'aube des Lumières, avec *Le Diable amoureux* (1772), de Jacques Cazotte — qui « assure la liaison entre la féerie et le fantastique⁴⁸ », c'est-à-dire bien avant les premières traductions d'E.T.A. Hoffmann en France. Irène Bessière fait correspondre cette apparition du genre à « un nouvel usage des signes légués par la religion⁴⁹ ». Une opposition manifeste se développe entre l'intention rationaliste et le dogmatisme de l'Église, qui produit une irrésolution entre naturel et surnaturel. À la perception religieuse, c'est-à-dire rigoureuse de ces phénomènes répond une perception populaire sous la forme de contes oraux et de légendes, puis une figuration littéraire, « qui fait de l'imaginaire le lieu d'une enquête [...] sur la raison et la déraison⁵⁰ », écrit Irène Bessière, qui ajoute que « [l]a création esthétique apparaît comme la laïcisation du débat des clercs⁵¹ ». En somme, c'est cette laïcisation que le primat des valeurs morales sur les valeurs esthétiques parvient à faire reculer. Et avec elle, la littérature d'imagination qui, au Canada français du XIX^e siècle, commençait de s'incarner dans le genre gothique.

48. Marcel Schneider, *La Littérature fantastique en France*, Paris, Fayard, 1964, p. 98.

49. Irène Bessière, *Le Récit fantastique. La poétique de l'incertain*, Paris, Larousse université, coll. « Thèmes et textes », 1974, p. 80.

50. *Ibid.*

51. *Ibid.*